

Décision Générale colonial

Décision n° 947 est licencié de son emploi.

n° 947

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 13 août 1945
Numéro JO n° 8 du 01/08/1945	Date du numéro 1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

est licencié de son emploi, à compter du 6 août 1945, par mesure disciplinaire, l'agent stagiaire du cadre local indigène de la Sûreté Mohamed Bourhane, Dankali, Bodoita, Mela.